

Vous recevez ce courriel parce vous êtes inscrit à la liste de diffusion du RPCU.

Si vous avez de la difficulté à visualiser ce courriel correctement, [cliquez ici](#).



## Infolettre du 22 mars 2016

1. Nouvelle gouvernance du RPCU
2. Budget de la santé et des services sociaux
3. Le poste du CSBE ne devrait pas être aboli, dénonce le RPCU
4. Congrès RPCU 2016 : réservez votre chambre dès maintenant!
5. À surveiller! Avis de l'INESSS

---

### Nouvelle gouvernance du RPCU

Lors de sa séance du 4 mars 2016, les membres du conseil d'administration du RPCU ont approuvé la nouvelle gouvernance du RPCU. Celle-ci se veut exemplaire et respectueuse des fonctions des comités des usagers qui doivent s'exercer au sein de leur établissement.

[Communiqué du RPCU](#)



---

### Budget de la santé et des services sociaux : cinq fois plus aux employés qu'aux usagers, déplore le RPCU

Le RPCU a réagi avec déception au budget 2016-2017 du gouvernement du Québec dévoilé le 17 mars dernier. « Clairement, ce budget n'est pas celui des usagers du réseau de la santé et des services sociaux », lance M. Pierre



Blain, directeur général du RPCU. Les employés et les professionnels du réseau toucheront cinq fois plus que la faible augmentation consentie en services à la population.

[Communiqué du RPCU](#)



## **Le poste du Commissaire à la santé et au bien-être ne devrait pas être aboli, dénonce le RPCU**

Le directeur général du RPCU, M. Pierre Blain, se dit très étonné qu'au moment où l'on cherche des gains d'optimisation, le ministre abolisse un organisme indépendant qui évalue justement la performance du réseau de la santé. « M. Salois donne des avis éclairés et neutres, surtout. En transférant ces activités au ministère de la Santé, ce dernier s'autoévaluera. C'est le commissaire Salois qui a amorcé la démarche sur le coût des médicaments. Une expertise très intéressante risque de disparaître », déplore M. Blain.

[Article dans le Journal de Montréal](#)



Commissaire  
à la santé  
et au bien-être  
Québec 

[Déclaration du commissaire](#)

## **Congrès RPCU 2016 : réservez votre chambre dès maintenant!**

Il est important de réserver **votre chambre d'hôtel au Sheraton Laval dès maintenant** puisque qu'elles se réservent très rapidement. En effet, plus de 250 congressistes sont maintenant inscrits au congrès RPCU 2016. Offre spéciale



Photos : Sheraton Laval

pour la réservation de chambres : 165\$ (prix par chambre, pour une nuit en occupation simple ou double, taxes en sus.) Pour les réservations, les congressistes doivent contacter directement l'hôtel Sheraton Laval : 450 687-2440 ou 1 800 667-2440 (sans frais) et mentionner qu'il s'agit du congrès du RPCU. Aussi, **il ne vous reste que quelques jours à peine pour profiter du tarif spécial pour les inscriptions au congrès.** Hâtez-vous!

[En savoir plus sur le congrès 2016 et formulaire d'inscription](#)

## À surveiller! Avis de l'INESSS

Publication bientôt d'un avis de l'INESSS intitulé *Modèles de dispensation des soins et services aux personnes présentant des troubles concomitants de santé mentale et de dépendance*. Environ 65 % de la clientèle des centres de réadaptation en dépendance présente un trouble mental alors que de 30 % à 50 % de la clientèle suivie dans les services de psychiatrie présente des dépendances aux substances psychoactives.

[En savoir plus](#)





**Prenez note que les bureaux du RPCU seront fermés le lundi 28 mars.**

---

1255, boul Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal, Québec H3B 3W3  
Pour cesser de recevoir l'infolettre du RPCU, [cliquez ici pour vous désabonner](#).